

BULLETIN MUNICIPAL

LE PETIT

GOYRANAIS

DÉCEMBRE
2024

Mairie de Goyrans



SOMMAIRE

MOT DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES	5
La commémoration du 11 novembre.....	5
Urbanisme.....	6
École - Rentrée scolaire sur Goyrans.....	8
ALAE - Accueil de Loisirs Associé à l'École	9
État civil.....	10
Personnel communal.....	11
Travaux dans la commune.....	12
ACTUS VILLAGE	12
INFOS INTERCO'	20
Signature de la convention territoriale globale.....	20
Bilan d'activités 2023 de l'Info Jeunes.....	21
ASSOCIATIONS	21
Foyer Rural de Goyrans.....	21
Friendship force Toulouse	23
Bibliothèque	24
Itin'errances.....	24
Le comité des fêtes	25
Une nouvelle année avec l'APE.....	25
Association de chasse de Goyrans.....	27
ENVIRONNEMENT	28
Maison pour tous	28
La RNR et Confluences.....	29
TRIBUNE LIBRE : Léna Marfaing	30
RETOUR EN IMAGES 2024	31
INFOS PRATIQUES	32
Espace information.....	32
Numéros d'urgence.....	32
Tous à vos agendas !.....	32



Directeurs de publication : Corinne LACOSTE, Véronique HAITCE
Responsable de la rédaction : Corinne LACOSTE, Anne-Claire CAMAIN,
Véronique HAITCE, Denis VAILLANT
Crédit Photos : Mairie de Goyrans,
A. CABANIÉ, Adobe Stock
Maquette : Sicoval **Mise en page et impression :** Sicoval
Tirage : 400 ex. - imprimé sur papier PEFC



LE MOT DU MAIRE

Chères Goyranaises et chers Goyranais,

C'est avec une grande joie que je m'adresse à vous aujourd'hui à travers notre journal local. Alors que nous entrons dans la saison hivernale, il est important de faire le point sur les initiatives et les projets qui animent notre belle commune. Cette période de l'année est propice à la réflexion et à la préparation des fêtes à venir, mais aussi à la mise en œuvre de projets essentiels pour notre collectivité. Il est important de prendre un moment pour réfléchir aux défis que nous avons surmontés et aux opportunités qui s'offrent à nous.

CONTEXTE ET ENJEUX

Nous vivons dans un contexte national et international en constante évolution, marqué par des défis économiques, sociaux et environnementaux. Les mairies, piliers essentiels de notre démocratie locale, se retrouvent souvent à devoir jongler avec des responsabilités grandissantes et des ressources financières de plus en plus limitées. En effet, les décisions nationales peuvent avoir des répercussions profondes sur notre capacité à fournir des services publics de qualité à nos concitoyens. Les mairies jouent un rôle central dans la vie de nos concitoyens.

En tant que maire de Goyrans, je suis consciente de l'importance de notre rôle dans ce contexte.

Nous continuerons à nous investir profondément dans la vie de la commune en écoutant vos besoins et en cherchant constamment des solutions pour améliorer le quotidien de chacun. La résilience et la créativité sont au cœur de nos actions. Face à des ressources limitées, nous nous devons de trouver des moyens pour maintenir et même améliorer les services publics. Que ce soit par des partenariats locaux, des initiatives communautaires ou des projets collaboratifs, nous voulons montrer que l'engagement et la solidarité peuvent surmonter bien des obstacles. Nous sommes dans la dernière partie de notre mandat, et il est essentiel de continuer à travailler ensemble pour le bien-être de notre commune.

Le début de cette nouvelle année scolaire a été marqué par des initiatives prometteuses. La mise en place d'un ALAE qui va permettre d'apporter une qualité sur le temps périscolaire de nos enfants. Un article détaillé vous est proposé dans ce LPG.

Je vous fais part également d'un projet de coopération internationale avec une école guinéenne qui va se mettre en place. Des contacts directs seront pris par le biais d'un déplacement d'une élue communautaire du Sicoval en charge de cette thématique, afin de nous aider à lancer le projet. Cette collaboration ouvrira de nouvelles perspectives pour nos jeunes écoliers.

Notre appartenance à la communauté d'agglomération du Sicoval nous permet de bénéficier de

ressources et de soutiens précieux. Ensemble, nous pouvons mieux répondre aux besoins de notre population et renforcer notre développement local.

Le mois de juin a permis encore une fois de tous nous retrouver autour de la buvette des mardis et lors de la fête locale qui a été une réussite.

La rentrée scolaire et associative a été un succès, grâce à l'engagement de nos enseignants, de nos bénévoles et de nos parents. Nous continuerons à soutenir nos écoles et nos associations pour qu'elles puissent offrir le meilleur à nos enfants, à nos jeunes et à tous les goyransais.

Je me dois encore une fois d'aborder un sujet qui nous concerne tous : les incivilités. Ces comportements perturbent la tranquillité et la convivialité de notre village. Qu'il s'agisse de nuisances sonores, de dégradations ou de non-respect des règles de vie en communauté, il est essentiel que nous agissions ensemble pour y remédier.

Aussi, je vous demande de bien vouloir respecter les heures de jardinage, de respecter les abords des routes en garant les voitures sur les emplacements de parking matérialisés à cet effet et d'éviter de laisser stationner vos véhicules sur les trottoirs du chemin des crêtes notamment.

Cette pratique met en danger des personnes à mobilité réduite et les promeneurs notamment ceux avec des enfants en poussettes. Il est demandé également d'éviter de déposer des branchages, des sacs poubelles sur les espaces publics de la commune, ainsi que de jeter des débris dans la nature (phénomènes remontés par des promeneurs). Je vous remercie de faire preuve de civisme et de respect envers vos voisins et envers l'environnement. **Chaque geste compte pour maintenir notre village agréable et accueillant.**

PRINCIPALES RÉALISATIONS ET PROGRÈS

Cette année a été marquée par plusieurs réalisations importantes notamment avec la finalisation du projet de la « Maison pour tous », pour laquelle une inauguration officielle devrait avoir lieu au printemps. Projet qui promet de dynamiser notre écono-

mie locale et d'améliorer notre cadre de vie. En ce qui concerne son fonctionnement, une association se met en place afin d'en assurer l'animation en lien avec la gestion administrative effectuée par la Mairie.

Nous avons dû travailler avec acharnement sur le dossier de l'antenne Free **qui n'est pas notre projet**, mais qui nous demande un investissement important, afin d'essayer d'éviter cette emprise visuelle prévue par l'antenne sur le chemin Saint-Martin. Pour cela, nous avons continué à travailler avec l'association PRESCOTE et ses représentants afin de répondre à la nouvelle demande de l'opérateur Free qui est revenu vers la municipalité afin de proposer une nouvelle implantation.

Une réunion publique en présence de l'opérateur et de l'avocate de la mairie a permis de prendre la mesure de la détermination pour Free de s'implanter sur notre commune et de présenter les différentes conclusions du travail mené par le groupe d'élus et de Prescote. Nous avons bien compris que nous n'avons pas le choix d'accueillir une antenne. Nous sommes déterminés à trouver un équilibre entre modernité souhaitée par certains tout en maintenant une préservation de notre cadre de vie. Un article dédié à l'antenne vous est présenté dans ce LPG.

Nous avons entamé une modification du PLU afin d'homogénéiser le règlement des quartiers et permettre la densification par la division parcellaire. Un article spécial PLU vous est proposé dans ce journal.

Le lien social reste au cœur de nos préoccupations. Nous avons organisé divers événements pour renforcer la cohésion au sein de notre communauté. À ce titre, la Maison pour Tous, projet phare de notre mandature a commencé à accueillir plusieurs événements. Son Tiers-lieu permettra de développer le lien social et des échanges intergénérationnels.

La sécurité routière sur notre village reste toujours une de nos priorités, avec des premières mesures concrètes de marquages qui ont été réalisées. Une participation citoyenne à venir permettra de vous faire part des réflexions menées par le groupe sécurité routière et de réfléchir ensemble sur les moyens réalisables pour assurer la sécurité de tous.

Nous avons été confrontés à du vandalisme sur nos éclairages publics avec un vol de plus de 300 mètres de cuivre. **Sur ce sujet, je tiens à vous garantir que, très rapidement, j'ai pris contact avec le Syndicat d'électricité afin de signaler le problème et de demander une réparation la plus rapide possible.**

Goyrans n'a pas été la seule commune à être victime de ce phénomène. En conséquence, le traitement de notre demande a été pris en considération avec des délais plus longs. Ceci afin de pouvoir obtenir une planification de l'intervention de l'entreprise, mandatée par le syndicat d'électricité. **La maîtrise de ce dossier n'étant pas directement gérée en interne nous avons dû supporter ce délai de traitement.**

Le coût de plus de 11 000 € sera à la charge du budget communal en espérant qu'une indemnisation par le contrat d'assurance vienne le diminuer.

Pour rester dans la thématique de l'éclairage, nous avons répondu positivement au programme LED++ proposé par le syndicat départemental d'électricité de la Haute-Garonne. À ce titre, tous les lampadaires routiers et résidentiels de notre commune ont été dotés de LED. Je me réjouis de cette initiative qui va permettre non seulement une économie d'énergie mais également une action de protection de l'environnement.

Je souhaite également souligner l'importance de l'entretien de nos lieux publics et de nos espaces verts. Ces espaces sont essentiels pour notre bien-être collectif. Ils offrent des lieux de détente, de rencontres et de loisirs pour tous les habitants. Un entretien régulier et soigné planifié toutes les semaines permet de préserver leur beauté et leur fonctionnalité, tout en contribuant à la qualité de vie dans notre village.

En termes d'entretien, j'ai également souhaité que la cour de l'école élémentaire soit mise en sécurité considérant qu'une partie des pavés autobloquants devenait un danger pour les enfants. En conséquence, ces pavés ont été enlevés par une entreprise et deux parties végétalisées seront redonnées à la cour de récréation avec la création de deux espaces engazonnés.

J'ai également été contrainte de rendre l'aire de jeux des enfants indisponible pour des raisons de sécurité afin de ne faire prendre aucun risque aux enfants. Une remise aux normes sera entreprise à moyen terme afin que nos petits retrouvent une aire sécurisée dans laquelle ils pourront s'amuser sans risque.

NOUVELLES INITIATIVES ET ENGAGEMENTS

Pour l'année à venir, nous avons plusieurs initiatives en préparation. Nous allons continuer à travailler sur l'amélioration de nos infrastructures et sur des projets qui bénéficieront directement à nos citoyens (rénovation de la salle des fêtes, création d'un city stade, sécurité routière, réfection des routes...)

toujours en tenant compte de nos possibilités financières.

Les fêtes de fin d'année seront l'occasion de célébrer des moments festifs ensemble. Nous préparons des animations pour tous les âges, des spectacles et des illuminations qui embelliront notre commune. Nous souhaitons que ces moments soient des temps forts de partage et de convivialité, toujours avec cette envie de créer du lien entre nous tous.

Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour garantir un environnement sûr et agréable pour tous.

APPEL À L'ACTION ET COLLABORATION

Je vous invite tous à participer ou de continuer à participer activement à la vie de notre commune à travers diverses activités et événements organisés par les associations locales et la mairie.

Votre présence et votre soutien sont essentiels pour maintenir la vitalité de notre commune.

Je tiens également à souligner l'engagement sans faille de vos élus. Depuis le début de notre mandat, nous avons travaillé avec détermination et passion pour améliorer la qualité de vie dans notre village. Cet engagement reste intact et nous continuerons à investir toute notre énergie et nos compétences pour mener à bien les projets en cours et futurs.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente saison hivernale et une belle fin d'année et je remercie encore toutes les personnes bénévoles qui s'engagent à nos côtés.

Pour conclure ce mot, voici un proverbe qui reflète notre engagement : **« Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite. »**

Véronique HAITCE, Maire de Goyrans

INFOS MUNICIPALES

LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Chaque 11 novembre est l'occasion pour la France de commémorer l'armistice de la Première Guerre mondiale et aussi, depuis le 12 février 2012, de rendre hommage à l'ensemble des « morts pour la France », civils ou militaires, durant des conflits actuels ou anciens, et plus particulièrement au cours d'opérations extérieures. À Goyrans, la cérémonie commémorative du 11 novembre a eu lieu à 11h au monument aux morts. Madame le Maire a lu le discours du Ministre devant les élus et les Goyranais présents. Il y a eu l'appel aux morts tombés pour la France, le dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, la minute de silence. La cérémonie s'est terminée sur l'air de la marseillaise avant de nous réunir autour de l'apéritif organisé par la mairie à la Maison pour Tous.





URBANISME

LA MAISON POUR TOUS

La construction de la Maison pour Tous est en voie d'achèvement. Les lots de travaux sont tous réceptionnés. Un enrochement a été mis en place, la cuisine intégrée de l'espace convivial est installée, les panneaux photovoltaïques sont opérationnels. Les branchements à l'électricité, aux réseaux d'eau, et la connexion à la fibre optique sont réalisés.

L'inauguration officielle sera célébrée au printemps, mais d'ores et déjà des activités du foyer rural et du Groupe Lien Social y sont menées, ainsi que des conférences et des réunions.

- Une association pour gérer son fonctionnement est en cours de création. **Vous pouvez encore y adhérer !** Elle aura pour mission de co-animer aux

côtés des élus le lien social au sein de la structure. Un apéritif sera d'ailleurs organisé par l'association et les élus d'ici la fin de l'année (des informations vous seront transmises à ce sujet).

- Une subvention de fonctionnement a été demandée au Conseil Départemental. Cette subvention de fonctionnement s'étale sur 3 ans (15 000 € au maximum par an). Le montant attribué à Goyrans sera déterminé dans quelques semaines. Cette subvention, comme son nom l'indique, permettra d'aider au fonctionnement. Elle viendra se rajouter aux subventions d'investissement déjà accordées par l'État, le Conseil Départemental, la Région et la Fédération de Tennis (pour mémoire un taux supérieur à 70 % au total).



MODIFICATION DU PLU

Par arrêté municipal en date du 24 octobre 2024, Madame le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la modification n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Goyrans. À cet effet, Monsieur Gérald BAUDE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse le 2 octobre 2024 (n°E24000148/31) et Monsieur Jean-Louis VENET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier soumis à enquête publique comprendra notamment :

- La Notice-explicative_GOYRANS_Modification n°1
- Le Règlement Ecrit_Goyrans_Modification n°1
- Les avis des personnes publiques associées
- L'avis de l'autorité environnementale
- L'ordonnance du 2 octobre 2024 du Président du Tribunal Administratif de Toulouse

Comme il vous l'a été annoncé par Panneau-Pocket et par voie officielle de publicité, l'enquête publique se déroule en mairie de Goyrans depuis le mardi 12 novembre 2024 à 15h jusqu'au jeudi 12 décembre 2024 à 12h, pour une durée de 30 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la mairie et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- > Lundi : 9h - 12h / 14h - 18h
- > Mardi : 15h - 19h
- > Mercredi : 9h - 12h
- > Jeudi : 14h - 18h
- > Vendredi : 14h - 17h





La modification n°1 du PLU : les objectifs

- Harmonisation des règles d'urbanisme au sein des secteurs urbains présentant des caractéristiques et enjeux similaires
- Préservation de la qualité architecturale du cœur de village
- Accompagnement de la densification mesurée des espaces bâtis pavillonnaires
- Mise à jour des annexes
- Ajustements règlementaires

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique sont consultables et téléchargeables sur le site internet de Goyrans, à l'adresse suivante : goyrans.fr/modifications-simplifiees-du-plu/

Un exemplaire du dossier d'enquête peut être obtenu, aux frais du demandeur, sur demande auprès de la mairie, à compter de la publication de l'arrêté de prescription et jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tient à disposition du public à la mairie de Goyrans aux jours et aux horaires suivants :

- **Le mardi 12/11 de 15h à 19h**
- **Le samedi 23/11 de 9h à 12h**
- **Le vendredi 06/12 de 15h à 19h**

Pendant la durée de l'enquête, chacun peut transmettre ses observations et propositions :

- Soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie,
- Soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 185 chemin des crêtes, 31120 Goyrans,
- Soit voie électronique à l'adresse suivante : urbanisme@goyrans.fr en indiquant en objet du courriel « *Observations PLU pour le commissaire enquêteur* ».

Une copie des observations du public peut être obtenue, aux frais du demandeur, sur demande auprès de la mairie, pendant la durée de l'enquête publique. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

Ils seront également publiés, pendant la même durée, sur le site internet de la mairie.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public, du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

CURAGE ET ENTRETIEN DU BAS DU RIVALS

Afin d'éviter le débordement du ruisseau Rival en cas de fortes pluies et l'ensablement conséquent sur le bas du chemin de la cote du Moulin (qui avaient obstrué l'accès depuis le chemin des Rigautiers en juin 2023) un chantier conséquent de curage et d'entretien au niveau du ruisseau Rival a été pris en charge techniquement et financièrement par le service rivière du Sicoval, dans le respect des zones écologiques et de la biodiversité.

Un curage de 300 m³ de sédiment a été effectué sur 30m, des petites mares ont créées, 10t de galets ont été déposés au niveau du ruisseau. Le re-végétalisation du site sera continuée l'année prochaine.





ANTENNE RELAIS FREE MOBILE

Comme annoncé par la municipalité, une réunion publique a été organisée le 3 octobre 2024, en présence du chef de projet free mobile et de l'avocate conseil de la municipalité.

Une centaine de personnes, **dont un nombre important n'habitait pas la commune**, était présente. Des perturbations ont malheureusement empêché des goyransais présents à poser leurs questions. Toutefois, les élus ont fait en sorte de gérer cette réunion afin de pouvoir maîtriser son objectif d'information de la situation et de son avancée.

Le groupe de travail (élus et représentants de PRESCOTE) mis en place pour étudier l'ouverture d'une médiation demandée par Free Mobile a pu présenter les différentes alternatives et leurs impacts. Notamment il a étudié des emplacements alternatifs pour l'antenne relais, dont celui proposé par l'opérateur Free situé sur le parking derrière la mairie. Ceci, afin d'éviter le projet en cours (antenne de 42 mètres au lieu-dit Saint-Martin) contesté par un nombre important de goyransais.

La thématique est complexe et subie par le Conseil Municipal qui œuvre depuis plus de trois ans afin d'éviter que notre village et ses grands paysages ne soient dénaturés par le projet en cours. Sur l'emplacement alternatif, l'antenne pourra être réduite de moitié en hauteur (environ 20 mètres) et prendre la forme d'un « coton-tige » (un tube métallique).

À défaut de solution alternative apportée par ce travail collaboratif entre les élus et les représentants de l'association PRESCOTE, l'antenne de 42 mètres sera construite au lieu-dit Saint-Martin suivant la

Déclaration Préalable déposée par Free (toujours en cours d'instruction judiciaire après un référé gagné par Free). Il semble malheureusement qu'il n'y ait plus d'échappatoire possible, rien n'empêcherait l'opérateur d'aller au bout de ce projet.

Depuis la réunion, le groupe de travail (élus et association PRESCOTE) s'est réuni afin de mettre en place un plan d'action et établir un cahier des charges décrivant nos exigences vis-à-vis de ce projet alternatif et certaines questions posées par des goyransais :

- Réglages des azimuts des antennes,
- Aspect esthétique, végétalisation, peinture....

La Municipalité va prochainement faire réaliser **des mesures par un organisme officiel** à différents endroits dans le village afin **d'évaluer les niveaux de couverture et d'exposition actuels**. D'autres mesures seront réalisées une fois que l'antenne sera opérationnelle.

Les demandes de mesures ainsi que différentes exigences identifiées par le groupe de travail seront indiquées dans le cahier des charges afin qu'un retour puisse être effectué à la population.



ÉCOLE - RENTRÉE SCOLAIRE SUR GOYRANS

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE GOYRANS

53 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire de Goyrans le 2 septembre dernier.

• **Classe de M^{me} Gwenaëlle FALERNE :**

CP : Maël, Elisa, Emma, Manon, Inès, Louis H., Louis J. A., Hamza, Camille, Eléna, Apolline, Julianna, Maxim.

CE1 : Aurore, Léopaul, Léo, Gabriel, Jeanne, Juliette, Charlotte, Ezra, Balthazar, Gabriel.

CE2 : Gabrielle, Lisa, Alix.

• **Classe de M^{me} Audrey SOUTEIRAT :**

CE2 : Adeline, Louis, Constance, Juliette, Evann, Gabin, Chloé.

CM1 : Margaux, Léandro, Martin, Clara, Abel, Anna, Maëlle, Raphaël.

CM2 : Oscar, Isaac, Léon, Zachary, Antoine, Maxime, Léonie, Timothée, Alice, Amalia, Clément, Lucille.



ÉCOLE MATERNELLE INTERCOMMUNALE DE GOYRANS

76 enfants sont scolarisés cette année à l'école maternelle intercommunale de Goyrans (40 en petite section, 28 en moyenne section et 8 en grande section) répartis de la manière suivante :

- **Classe de M^{me} Cécilia BILLOT (petite section) : 27 élèves - ATSEM : Estelle SANS**

Raphaël, Pablo, Pietro, Victoire, Timoté, Faustine, Emma, Romy, Nino, Maëlle, Meï, Mathéo, Léon, Léna, Gabriel, Léa M., Angus, Leslie, Marie, Léa P., Oihana, Andréa, Simon, Jules, Axel, Paul et Iris.

- **Classe de M^{me} Sophie SPORN (petite section – moyenne section) : 25 élèves - ATSEM : Océane FASANO/Jessica FROMENT (actuellement remplacée par Jessica BIASOTTO)**

Petite section : Alessio, Séréna, Leon, Caleb, Andrea, Iris, Zoe, Noa, Elina, Sahil, Elio, Léa, Saliou.

Moyenne section : Ava, Victor, Marceau, Elif, Evan, Titouan, Charlie, Rose, Marcus, Louis, Eléanore, Chloé.

- **Classe de M. Philippe GAFFIE : 24 élèves ATSEM : Paola LOPEZ**

Moyenne section : Noé, Louisa, Ambre, Hugo, Maxime, Gaspard, June, Hamed, Noah, Chloé, Aïdan, Lucie, Jules, Sasha, Leya, Milane.

Grande section : Aurèle, Samuel, Jeanne, Valentin, Alice, Jade, Théo, Samuel.

NOUS SOUHAITONS UNE TRÈS BONNE ANNÉE SCOLAIRE À TOUS NOS PETITS GOYRANAIS !



ALAE - ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ À L'ÉCOLE

Du nouveau sur les temps périscolaires !

Depuis la rentrée de septembre et faisant suite à un marché public, la municipalité de Goyrans a confié la création et la gestion d'un ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) à l'association Loisirs Education et Citoyenneté Grand sud, sous la responsabilité du directeur de l'ALAE LECGS, Monsieur Thomas CAMPEDEL, que vous pouvez contacter par courriel à alae-acgs@lecg.org.

Celui-ci assure la direction de l'ALAE pour les communes de Goyrans, Aureville et Clermont-le-Fort, à la fois pour l'école maternelle intercommunale et les écoles élémentaires des trois communes. Cet ALAE permet aux enfants scolarisés à l'école, un accueil de qualité en dehors des heures de classes où il leur est proposé des activités éducatives, ludiques et de loisirs mais aussi un accompa-





INFOS MUNICIPALES

nement plus individualisé sur les différents temps périscolaires que sont, le matin avant la classe, la pause méridienne et le soir après l'école.

L'ALAE remplace la garderie municipale qui était assurée par le personnel municipal et qui est mis à la disposition. Les inscriptions se font pour l'année via un dossier remis à la mairie : l'accueil des enfants à l'ALAE couvre les créneaux horaires de 7h30 à 8h50, de 16h à 18h45 ainsi que la pause méridienne (12h-13h45). De nouveaux animateurs sont venus renforcer l'équipe du personnel communal.

Les enfants ont le choix de participer librement aux projets d'animations proposés, comme le Théâtre, des jeux collectifs et sportifs, la réalisation d'une bande dessinée ou encore des ateliers cuisine mais peuvent également entre amis profiter de l'espace aménagé pour jouer librement dans un cadre sécurisé et sécurisant accompagnés par l'équipe d'animation composée d'animateurs de l'association et de personnels mairie.



Vous trouverez plus d'informations sur : <https://www.lecgs.org/fr/>



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

- 12/07/2024 : Rita CODRON BAURES
- 14/08/2024 : Alicia AUBARET
- 11/10/2024 : Eléonore BOUSQUET ROSIER

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue à ces nouveaux bouts de chou.

MARIAGES :

- 06/07/2024 : M^{me} Nadia KHEIRALLAH et M. Pierre SOULA
- 31/08/2024 : M^{me} Eva KANTE et M. Frédéric CROCHET
- 05/10/2024 : M^{me} Lysiane CHAMBEYRON et M. Otmane LAHLOU

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés.

DÉCÈS :

- 07/08/2024 : M. Henri FLANDIN

Toutes nos sincères condoléances aux familles.



PERSONNEL COMMUNAL

Recrutement d'un agent administratif en cours

À la suite du départ de la secrétaire de mairie, à sa demande, par voie de mutation vers une nouvelle collectivité territoriale, avec une période de préavis raccourcie à sa demande et acceptée par Madame le Maire, **une réorganisation du secrétariat de mairie a été effectuée.**

Un audit sur les trois postes du secrétariat, par le biais d'entretiens, a été réalisé par le **service Management du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Haute-Garonne** afin d'identifier l'ensemble des missions effectuées au sein du secrétariat et de réaliser des fiches de postes correspondantes aux postes redéfinis.

Pour cette réorganisation, **Madame le Maire a également souhaité que Madame Céline ARMENGAUD**, actuellement en poste et en charge notamment des dossiers administratifs relatifs à l'urbanisme, monte en compétence et prenne en charge la mission de secrétaire de mairie.

Elle devient la responsable hiérarchique des agents de la commune.

Sandrine SANTAGA continuera à effectuer des missions administratives en complément de son poste au sein de l'école élémentaire.

Une fiche de poste pour un troisième agent spécifique pour la gestion comptable et financière de la commune a été élaborée et la déclaration d'emploi a été déposée sur le site TERRITORIAL pour un poste de contractuel avec possibilité de pérennisation par la suite. **Un minimum de connaissances comptables est requis pour ce poste** afin de pouvoir aborder la formation nécessaire avec plus de facilité.

Pendant cette période intermédiaire et depuis le mois de juillet et compte-tenu de la difficulté à trouver un agent opérationnel immédiatement sur cette mission spécifique, **Madame le Maire**, par le biais d'une assistance de formation par Haute-Garonne Ingénierie, **a pris en charge la gestion comptable (paiement des factures et l'encaissement des recettes de la commune).**

Ceci lui aura permis une prise en main totale sur le logiciel comptable de la commune en totale autonomie.

Pour compléter ce dispositif intermédiaire, **une mise à disposition d'un agent de la Mairie de MONTBRUN LAURAGAIS a été contractualisée entre les deux communes notamment pour permettre la réalisation des payes. Une aide ponctuelle est apportée par un fonctionnaire de la mairie de Lacroix-Falgarde en fonction du besoin.**

Pour cette initiative de solidarité entre petites communes, Madame le Maire tient à remercier messieurs les Maires de Montbrun Lauragais et de Lacroix-Falgarde, ainsi que les deux agents de ces communes.

NOTRE ÉQUIPE TECHNIQUE S'AGRANDIT

Depuis ce début d'année, notre équipe technique s'est agrandi avec **l'arrivée de Clément Ngo-Gaston recruté en qualité de contractuel.**

Il rejoint Eric Seize que vous connaissez tous.

Clément connaît bien notre village puisque qu'il y habite depuis quelques années.

Avec son expertise technique et son expérience il est chargé d'effectuer une coordination de l'équipe, notamment de la planification quotidienne des missions hebdomadaires identifiées dès le début de la semaine ainsi que leur répartition.

Une complémentarité entre les deux agents techniques permet d'apporter une structuration de l'équipe que nous espérons être enfin stabilisée.

Nous sommes très heureux de son arrivée.





TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Entretenir la commune est un des enjeux primordiaux pour la municipalité que ce soit réalisé en interne ou par une entreprise locale.

EN VOICI QUELQUES EXEMPLES :

- Mise aux normes du tableau électrique de l'école élémentaire
- Mise en sécurité de la cour de récréation de l'école élémentaire : deux parties végétalisées viennent remplacer les pavés autobloquants
- Marquage au sol : passage piéton Maison Pour Tous et zone 30 avec signalisation des annonces écoles
- Entretien régulier de nettoyage du village par une planification hebdomadaire
- Entretien régulier des bâtiments publics
- Renouvellement de matériels techniques : débroussailleuse, outils divers
- Équipement des 119 lampadaires routiers et des 135 résidentiels de la commune par des LED
- Création d'un boulodrome

ACHAT D'UN NOUVEAU COLOMBARIUM

Nous avons procédé à l'achat d'un nouveau colombarium pour lequel nous avons reçu une subvention départementale. Il est identique à l'existant et il a été installé juste en face de ce dernier dans le nouveau cimetière. Il dispose de 9 cases.



VANDALISME LUMINAIRE

Goyrans a été victime, comme un grand nombre de communes du Département, d'un acte de vandalisme pour un vol de câbles de cuivre sur une dizaine de poteaux d'éclairages publics.

Ces lampadaires se situent sur le chemin des crêtes aux alentours du centre du village. La Municipalité a déposé une plainte en gendarmerie.

Pour mémoire, dès le début du sinistre, Madame le Maire a pris contact **très rapidement** avec le Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne (SDEHG) afin de signaler le problème et pour lancer la réparation.

Après cette première prise de contact plusieurs relances ont été effectuées par la mairie.

Le SDEHG, qui fait appel à une société privée pour faire exécuter les travaux, **a dû procéder lui-même à plusieurs relances auprès de l'entreprise concernées par la réparation. Ceci, afin d'arriver à recevoir le devis de Goyrans (le délai de réception est dû à un nombre important de communes concernées également par ce vandalisme).**

Nous avons enfin reçu ce devis le 17 octobre qui s'élève à plus de 10 000 €. Ces dépenses

sont supportées directement par le budget de la commune. En parallèle, nous avons fait une déclaration auprès l'assurance de la Mairie afin de recevoir un dédommagement.

Le devis a été signé et renvoyé immédiatement au SDEHG en demandant que l'intervention soit planifiée le plus rapidement possible.

L'entreprise SPIE a effectué les travaux de remise en état au cours de la semaine du mercredi 6 novembre au vendredi 8 novembre 2024.

Un expert en assurance s'est déplacé sur les lieux afin d'évaluer le sinistre.

Nous sommes conscients que ce problème a engendré des nuisances mais nous vous assurons que nous avons fait le maximum dans la mesure de nos possibilités pour que la situation puisse revenir à la normale le plus rapidement possible sans pouvoir en maîtriser les délais



PROGRAMME LED++

Transition énergétique : l'éclairage public de Goyrans passe à la technologie LED

Dans le cadre de son partenariat avec le SDEHG (Syndicat Départemental de l'Énergie de la Haute-Garonne), le conseil municipal a décidé d'adhérer au programme LED++ délivré par le Syndicat, en avance de phase sur son programme de déploiement initial.

En voici les points-clé :

Le programme LED Haute-Garonne 2026++ est une initiative lancée par le Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG) en 2022. Ce programme vise à remplacer tous les points lumineux du territoire par des LED d'ici 2027.

- **Objectifs** : réduire la consommation d'énergie, limiter la pollution lumineuse et préserver la biodiversité.
- **Financement** : les travaux sont financés par les économies d'énergie réalisées et les Certificats d'Économies d'Énergie.
- **Impact** : le programme garantit une réduction d'au moins 10 % des dépenses d'électricité pour les points lumineux concernés.
- **Avantages** : amélioration de la qualité de l'éclairage, réduction des coûts et respect de l'environnement.

Ce programme est une étape importante vers une transition énergétique durable et une meilleure gestion des ressources publiques.

Le SDEHG, de par sa fonction, assure actuellement l'intégralité de la mise en œuvre et de l'entretien des éclairages publics de la commune.

Quel périmètre du programme LED++ pour la commune :

L'éclairage public de la commune peut être divisé en deux parties :

- L'éclairage public routier, constitué de 119 points lumineux, majoritairement situés sur la route des Crêtes
- L'éclairage public résidentiel, constitué de 135 points lumineux, situés sur la voirie communale et dans les zones urbanisées de la commune.

Quel planning pour la transformation des éclairages :

- La modification des points lumineux publics de type routier est quasiment terminée à ce jour
- La modification des points lumineux de type résidentiel est planifiée d'ici la fin de l'année.

Dans la plupart des cas, la modification du point lumineux se fait par changement de la tête lumineuse, l'infrastructure reste identique.

Ce programme, important de par son impact énergétique et écologique, est réalisé à coût zéro pour les finances de la commune. Il est intégralement auto-financé par les économies potentielles associées à cette transformation. La Mairie se réjouit d'avoir fait preuve de réactivité pour répondre positivement à la mise en place de ce programme sur la commune.



AIRE DE JEUX

À la suite du dernier rapport de contrôle concernant les jeux pour enfants se situant derrière la mairie, des réparations s'imposent pour maintenir la sécurité des enfants.

En conséquence, afin d'assurer cette sécurité qui reste une priorité, un arrêté communal a été pris par Madame le Maire afin d'interdire l'accès à l'aire de jeux et d'inviter les parents à ne pas y accéder avec leurs enfants.

Des devis sont en cours et des travaux seront programmés à moyen terme.

D'ici là l'aire de jeux ne devra donc pas être utilisée.



Nous sommes conscients que nos petits bambins risquent d'être fortement déçus mais leur sécurité est avant tout une priorité.

L'aire de jeux n'en sera que plus jolie !



PROJET CITY STADE

L'équipe municipale a lancé le projet de construction d'un CITY STADE dans le but d'offrir un vrai espace de sport aux deux écoles, d'offrir également un vrai espace de jeux aux administrés (foot, basket, volley, hand...), espace de jeux permettant de réunir les générations autour du sport.

Beaucoup de communes se sont équipées d'un CITY STADE. Au cours des mois de mai et juin 2024, les élus ont visité différents modèles de CITY STADE déjà en place (Donneville et Corronsac par exemple). Ensuite, des contacts avec des Mairies ont été pris afin d'évaluer le budget en s'appuyant sur leurs réalisations, mais aussi pour recenser les fournisseurs avec lesquels elles avaient travaillé.

Ce genre de structure est subventionnable par l'Etat/Région/Département mais aussi par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et par l'Agence Nationale du Sport (ANS).

La réalisation de ce projet ne sera possible que si les subventions reçues permettent à la commune de financer le projet à hauteur du montant retenu dans le budget de la commune (reste à charge).

Voici un modèle du CITY STADE en bois qui a attiré notre attention.

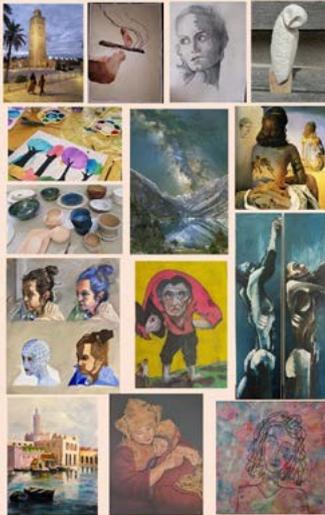


De plus et de manière à pouvoir être subventionné par la CAF et l'ANS, il est indispensable d'associer les écoles dans le projet afin que ce dernier soit mis à la disposition des enseignants et de l'ALAE.

En conséquence, il est important qu'il se situe à proximité des écoles.

Le groupe de travail CITY STADE a donc décidé de placer la structure entre le terrain de foot et l'école maternelle, terrain qui présente en plus le grand avantage d'être plat.





LIEN SOCIAL ET CULTURE : RETROSPECTIVE DE JUIN À NOVEMBRE 24

EXPOSITION DES ARTISTES GOYRANAIS - 8 ET 9 JUIN 2024

La deuxième exposition des artistes de Goyrans initiée par la mairie a obtenu un vif succès avec toujours beaucoup de visiteurs. Les œuvres de 21 artistes étaient exposées dans la salle des fêtes et cette année, nous avons invité les enfants du Club dessin du Foyer rural. Les visiteurs ont pu admirer des peintures, des photos, des sculptures et de très belles poteries de l'activité poterie du foyer rural. Le vernissage a été aussi une belle réussite, moment de discussions et de partage.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, toujours en juin !



SORTIES AU CINÉMA

Depuis février dernier, la Mairie et le groupe Lien Social proposent à l'ensemble des Goyranais des sorties au Cinéma, les après-midi, en groupe et en covoiturage.

Rejoignez-nous ! Ces escapes sont très sympathiques et nous permettent d'échanger, de partager nos rires, nos peurs et nos émotions !

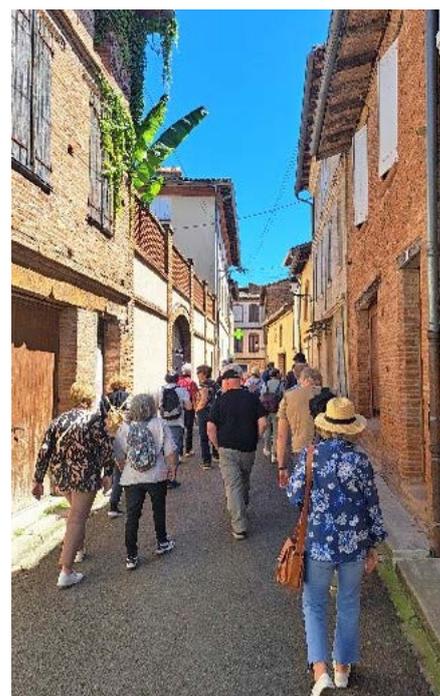
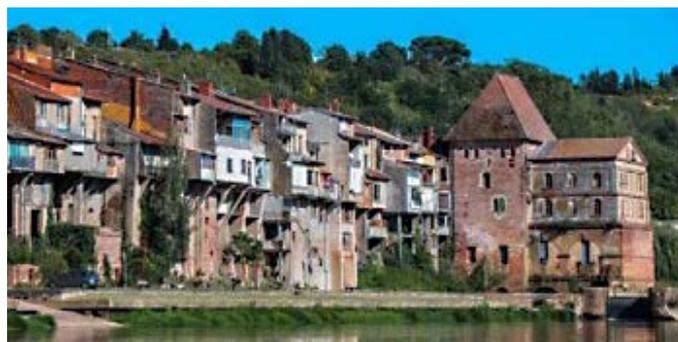




DÉCOUVERTE DU FRONTONNAIS ET VILLEMUR-SUR-TARN 13 JUIN 2024

Notre programme : nous avons démarré par une visite commentée par la propriétaire du Château Caze du chai avec une dégustation de ses vins. Après un déjeuner très convivial et régional, nous avons pu découvrir avec notre guide Murielle la cité médiévale fortifiée de Villemur-sur-Tarn, l'aventure industrielle de la famille Brusson, la rivière Tarn et la crue de 1930... Visite également de l'intérieur de la Tour de défense, de l'église et de la cour des Greniers du Roy. Nous avons couplé cette escapade avec des habitants de Clermont-le-Fort.

Ces découvertes de notre terroir sont prises en charge à 100 % par le conseil Départemental de la Haute-Garonne.





LES APRÈS-MIDIS RÉCRÉATIVES

Ces moments de convivialité et d'échanges mis en place en mai 2023 sont une belle réussite !

Ils se déroulent tous les jeudis après-midi, à la Maison pour Tous depuis fin novembre, de 14h30 à 17h. Venez profiter de moments de rencontres et de partages par le biais d'activités ludiques (jeux de cartes, scrabbles, échecs, bridges, puzzles, dominos, jeux de dames, dessins...), d'activités manuelles (tricotage et broderie...) ou tout simple-

ment discussions autour d'un goûter offert par la mairie. Avec la cuisine équipée de la Maison pour Tous, nous envisageons de faire des petits ateliers Cuisine. Ces ateliers de rencontres et partages sont ouverts à tous et sont gratuits.

Toutes les bonnes volontés en termes d'accompagnement et/ou d'animation d'ateliers ponctuels ou pérennes sont les bienvenues. Nous accueillons également avec grand plaisir nos voisins des communes limitrophes ! N'hésitez plus et rejoignez-nous ! C'est très sympa.

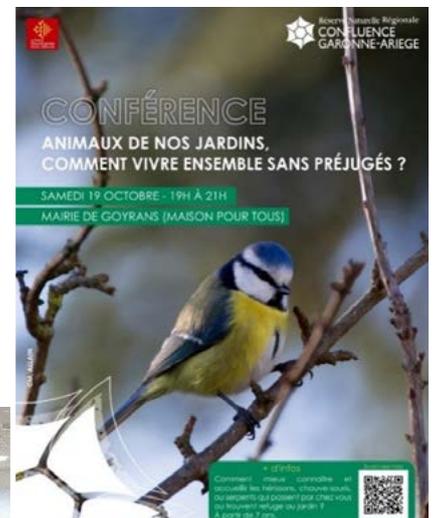


CONFÉRENCE LA RÉSERVE LES ANIMAUX DE NOS JARDINS : COMMENT VIVRE ENSEMBLE SANS PRÉJUGÉS ? LE 19 OCTOBRE 2024

« La Maison pour Tous » a ouvert ses murs au public pour la première fois, pour une conférence animée par la Réserve Naturelle Régionale.

Les bénévoles du Pôle de médiation faune sauvage de « Nature en Occitanie » (NEO), nous ont prodigué leurs conseils sur les façons d'agir ensemble pour une meilleure cohabitation homme-faune sauvage. Hérissons, mésanges, chauve-souris, papillons, ou encore serpents, les espèces animales qui passent par chez nous ou trouvent refuge au jardin, méritent d'être mieux connus.

Deux heures de conférence pour savoir comment organiser les relations entre l'Homme et la Nature pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Les enfants présents ont pu, comme les adultes poser des questions, et il y en a eues !





CONFÉRENCE SUR LA CHINE ANNE GROUTEAU 8 NOVEMBRE 2024

Anne Grouteau auteur de « La Chine : Histoire d'une civilisation millénaire »

La municipalité et le groupe Culture ont invité Anne Grouteau, Goyranaise, pour une présentation passionnante de ses travaux sur la Chine le vendredi 8 novembre à 20 h 30 à la Maison pour Tous. Le public était nombreux. Anne Grouteau, agrégée d'histoire-géographie, diplômée de Sciences Po Paris, enseigne au Centre Universitaire de Foix de l'Université Jean Jaurès de Toulouse.

À partir de son livre « La Chine : Histoire d'une civi-



lisation millénaire », elle nous a fait découvrir les origines de la civilisation chinoise, son évolution politique et culturelle jusqu'à nos jours. PASSIONNANT !

Un pot de l'amitié a clôturé cette belle conférence au cours duquel Anne a pu dédicacer ses livres.

 **La Mairie de Goyrans**
et le Groupe Lien Social vous proposent



Dimanche 17 NOVEMBRE 2024
9h – 17h
Salle des Fêtes de Goyrans

Snack et Buvette sur place

Entrée gratuite

Table (1,82m) et chaise fournies

Emplacement 8€/table



Info et réservation : corinne.lacoste31@gmail.com
06.24.98.02.64

Salle des Fêtes de Goyrans - 185 Chemin des Crêtes, 31120 Goyrans

VIDE-GRENIERS 17 NOVEMBRE 2024

Encore un vif succès pour notre deuxième Vide-Greniers initié par la Municipalité et le groupe Lien Social ! Beaucoup de visiteurs dès 9h le matin. Cette année, nous avons fait le choix d'ouvrir une seule salle (salle des fêtes) afin de centraliser tous nos exposants en un seul endroit. Deux Food-Truck étaient également présents tout au long de la journée afin de sustenter nos exposants et visiteurs : Crêpes, Churros, Barbe à papa et Pizzas.





**CONCERT DE NOEL – DIMANCHE 8 DÉCEMBRE À 17H
ÉGLISE DE GOYRANS**

Mary et Domingo MUJICA, leurs Amis Musiciens de L'Orchestre National du Capitole de Toulouse et du Conservatoire à Rayonnement de Région Toulousaine ainsi que la Municipalité, sont heureux de vous inviter au traditionnel Concert de Noël à Goyrans. Il aura lieu le dimanche 8 décembre prochain à l'église de Goyrans à 17 heures. Au programme, des récitals de Beethoven, Fauré, Rolla, Hummel, Rejcha. Nous vous attendons comme d'habitude très nombreux. Notre belle Église sera chauffée.



LETTRE AU PÈRE NOËL

Comme les années précédentes, le Père Noël aura son bureau de poste à la mairie de Goyrans ! Petits et grands, venez déposer vos lettres à partir du 1^{er} décembre prochain. Le Père Noël et ses petits lutins y répondront. En attendant... Soyez bien sages !

SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Le Sicoval, La Caf de la Haute-Garonne, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, Goyrans et les 35 autres communes de l'agglomération signeront en mars 2025 la CTG (convention territoriale globale).

Ce dispositif contractuel vise, pour les 5 années à venir, à renforcer l'efficacité, la cohérence et la complémentarité des actions programmées sur le territoire répondant à vos besoins pour une meilleure qualité de vie. Les 4 axes principaux de la CTG émanent de nos valeurs politiques qui sont celles de réduire les inégalités sociales et territoriales dès le plus jeune âge ; de rendre accessibles nos services sur l'ensemble du territoire ; de favoriser la mixité sociale, le vivre ensemble, la tolérance, l'ouverture sur le monde, l'égalité femmes-hommes ainsi que la lutte contre toutes formes de violences. Ils ont aussi été construits grâce à vos avis portant sur vos niveaux de connaissance et de satisfaction des services et sur vos besoins à l'occasion d'une grande enquête réalisée auprès de tous les habitants de l'agglomération.

LES 4 AXES VEULENT DIRENT QUOI ?

- Faciliter le parcours usager, c'est de pouvoir accéder facilement à l'information et aux différents services sur l'ensemble du territoire et d'être accompagné au plus près pour ne pas perdre ses droits.

- Agir pour la solidarité à travers l'offre et la qualité de service, c'est d'avoir une offre de service adaptée aux besoins de chacun surtout des plus fragiles ; et de qualité notamment par le niveau d'encadrement et de professionnalisation des services.
- Favoriser le vivre ensemble et la participation des habitants, c'est de créer les conditions d'une vie locale dense et diversifiée pour contribuer au lien social dans une visée de mixité, d'ouverture à l'autre et d'inclusion. C'est développer des espaces de vie collective pour des lieux de rencontres et d'échanges. C'est, enfin, soutenir les initiatives citoyennes par une participation aux services ou dans l'engagement au sein de la vie locale et associative.
- Accompagner une transition écologique solidaire, c'est vous accompagner dans vos usages et pratiques contre la précarité énergétique ; c'est encourager une mobilité plus collective ou active ; c'est développer une meilleure qualité alimentaire.

UN PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE au service des habitants

Convention Territoriale Globale (2025-2029)

AXES ET ORIENTATIONS DE LA CTG

AXE 1
FACILITER LE PARCOURS USAGER



- Assurer l'accessibilité de l'information et des services
- Mettre en réseau les acteurs pour une réponse cohérente et coordonnée aux usagers
- Lutter contre le non-recours aux droits

AXE 2
AGIR POUR LA SOLIDARITÉ À TRAVERS L'OFFRE ET LA QUALITÉ DES SERVICES



- Adapter l'offre de services aux besoins des publics cibles
- Renforcer les coopérations dans l'observation et l'anticipation des besoins des habitants
- Renforcer l'attractivité des métiers et accompagner leurs évolutions

AXE 3
FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS



- Créer les conditions d'une vie locale dynamique et créatrice de lien social
- Encourager l'engagement des habitants

AXE 4
ACCOMPAGNER UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE



- Lutter contre la précarité énergétique de l'habitat
- Favoriser l'appui à la mobilité sur le territoire pour tous les publics, par le maillage et la diversification des transports
- Améliorer la qualité alimentaire des restaurations collectives en lien avec le Projet alimentaire du territoire



La Convention Territoriale Globale, qu'est ce que c'est ?

Une démarche au service du projet social de territoire

OFFRIR
une politique sociale globale de territoire et cohérente

AJUSTER
l'offre de service au plus près des besoins de la population et du contexte socio-économique

CONSTRUIRE
collectivement un projet social qui associe les habitants aux politiques publiques qui les concernent

Un document cadre signé par la Communauté d'agglomération du Sicoval, les 36 communes, la Caisse d'allocations familiales de la Haute-Garonne, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, pour une période de 5 ans.



UNE DEMARCHE DE STRATEGIE SOCIALE, PROGRESSIVE ET CO-CONSTRUITE



2023: 3 séminaires : définition des enjeux du PST (élus et directions de l'Action et de la Cohésion Sociale (ACS))

2024: Bilan de la CTG 2020-2024 (Directions de l'ACS et coordinateurs CTG des communes) ; Rencontres territoriales sur 4 bassins de vie (communes, partenaires, Sicoval) ; Co-construction de la CTG (Sicoval, communes, CAF et CD31) ; Validation de l'architecture de la CTG 2025-2029 en Conseil de communauté

2025: Validation de la CTG en conseil de communauté et dans chaque conseil municipal des 36 communes ; Signature de la CTG 2025-2029

18 juin: Journée partenariale avec tous les acteurs du territoire

4 novembre: Présentation des enjeux et des orientations de la CTG en Conférence des maires

9 décembre: Validation de la gouvernance et du pilotage technique ; Rédaction du plan d'action

BILAN D'ACTIVITÉS 2023 DE L'INFO JEUNES

Ce bilan annuel est demandé par le ministère de la Jeunesse et des sports dans le cadre de la labellisation Info jeunes.

Le dispositif est bien repéré par les jeunes du territoire qui viennent pour une information précise (aide au BAFA, aide à l'élaboration du CV, l'aide sur Parcoursup, la recherche d'études...). Peu de demandes de recherche d'emploi, la mission locale étant bien fléchée et la collaboration entre les 2 structures s'étant nettement améliorée.

BILAN COUP DE POUCE JOBS MINEURS

Ce dispositif a connu une belle réussite en 2023 (70 dossiers de candidatures sans publicité).



6 ateliers jobs d'été hors les murs
à Escalquens, Castanet-Tolosan, Lacroix-Falgarde, Labastide-Beauvoir, Baziège, Montlaur.
Pour 42 jeunes et 5 accompagnants

ASSOCIATIONS



Comme l'année dernière, **la Municipalité a organisé le « Forum des Associations » le samedi 7 septembre dernier**, au cours duquel nos nombreuses associations et bénévoles ont présenté leurs différentes activités. De nombreux visiteurs étaient au rendez-vous et les inscriptions furent nombreuses. La municipalité souhaite à tous les adhérents une bonne année sportive, ludique, créative et gustative également !

FOYER RURAL DE GOYRANS

Une fois n'est pas coutume, je vais commencer mon propos en précisant le statut du Foyer Rural. Nous n'avons jamais abordé le statut de cette association. Il n'est peut-être pas connu de tous.

Un Foyer Rural est une association loi 1901, donc à but non lucratif, qui développe des activités d'intérêt général dans des domaines culturels, sportifs et de loisirs. Il est affilié par cotisation annuelle à la confédération nationale des foyers ruraux qui est découpée en fédérations départementales. Nous sommes rattachés à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux Haute Garonne-Hautes Pyrénées. C'est pourquoi vous pouvez lire « Foyer Rural 31/65 » sur les gobelets ou sur les stylos par exemple, distribués lors de certaines manifestations.

Sa gestion est classique, elle se fait avec un Bureau et un Conseil d'administration. Les personnes qui œuvrent dans ces 2 instances sont bénévoles. Les

intervenants qui gèrent les activités sont rémunérés à l'exception de ceux de l'atelier poterie et de l'œnologie. Tous les membres du Foyer Rural s'acquittent du montant de l'adhésion et du montant de l'inscription à l'activité qu'ils choisissent.

Un Foyer Rural est indispensable à la vie d'un village. Notre motivation est de faire participer le plus grand nombre de personnes à l'ensemble des activités que nous proposons. Le bon fonctionnement repose sur des valeurs telles que le respect, la tolérance, la convivialité, le collectif... Nous recherchons toujours à élargir notre offre pour s'adapter au mieux aux attentes des personnes de la commune. Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles disciplines.



ASSOCIATIONS

LE FOYER RURAL DE GOYRANS EN 2024-2025

Le 7 septembre, date du forum des associations, vous avez pu découvrir nos 15 propositions.

- **Pour les enfants** : dessin- arts Plastiques, guitare et roller
- **Pour les adultes** : poterie, gym douce, renforcement musculaire, sylvester 13, pilates, tai chi chouan, œnologie, dessin pour adultes, yoga, musique en scène, art floral et jeux d'échecs

À ce jour nous comptabilisons 130 adhérents alors que nous avons terminé la saison 2023/2024 à 125 adhérents.

Pour la première fois, nous avons **2 activités qui atteignent le seuil de participation maximale. Il s'agit du Dessin-Arts Plastiques pour enfants et de la Poterie pour adultes.** Le Dessin comprend 18 enfants en 2 sous-groupes, L'Atelier Poterie comprend 25 adultes sur 3 séances.

Le conseil d'administration a dû établir une règle de gestion des inscriptions pour faire face à cet engouement que suscitent ces 2 disciplines. Elle est la suivante :

Pour les activités limitées en nombre de participants, la règle de priorité afin de garantir une prestation de qualité en accord avec l'intervenant est la suivante :

- 1- Les participants à l'activité de l'année précédente sont inscrits à condition d'avoir réglé leurs inscriptions à la date du forum.
- 2- Pour les nouvelles inscriptions une liste d'attente est constituée en priorisant les habitants de Goyrans sur ceux des autres communes.

La **Gym Douce** bat comme toujours **le record d'inscriptions avec 29 pratiquants en 2 séances.** Les autres disciplines confirment ou connaissent une augmentation du nombre d'adhérents. Notre persévérance semble payer.

- **Renforcement musculaire** : 12
- **Œnologie** : 20
- **Pilates** : 15
- **Roller** : 8
- **Guitare** : 2
- **Sylvester 13** : 12
- **Taïchi Chouan** : 8

Grâce à Marion, nouvelle enseignante qui pratique le Hâtha Yoga nous avons ouvert un créneau le mardi de 20h à 21h15. Cette séance se déroule pour l'instant à la salle des fêtes mais sera peut-être déplacée à la « Maison pour Tous » si les conditions le permettent.

Pour l'instant, 7 personnes suivent cette discipline.

Deux activités, l'Art Floral et les Jeux d'Echecs seront proposées ponctuellement.

Nous avons organisé une séance d'Art Floral le 28 septembre, animée par Bernadette ancienne fleuriste. Huit personnes ont suivi cet atelier. Bernadette nous propose de belles compositions florales. Le thème est choisi par notre animatrice.

LA PROCHAINE DATE EST LE 7 DÉCEMBRE, LE THÈME SERA NOËL.

À NOTER SUR VOS AGENDAS !

Les jeux d'échecs se dérouleront comme la saison passée pendant les vacances. La première séance devrait avoir lieu en février. Les informations nécessaires et plus précises vous seront communiquées par l'intermédiaire de Panneau Pocket et email pour les adhérents.

Nous n'avons pas pu mettre en place les activités « Dessin pour adultes » et « Musique en scène » par manque d'inscription. Si vous étiez intéressés, veuillez nous contacter.

Au total 13 activités sont au programme du Foyer Rural.

Nous remercions l'ensemble des animateurs pour leur dévouement et leur implication.

Les inscriptions sont toujours ouvertes et nous sommes disponibles pour enregistrer votre adhésion. En vous présentant en début de chaque séance ou en nous contactant sur notre adresse mail.

Comme de coutume, nous vous donnons rendez-vous pour l'Assemblée Générale en décembre et pour les vœux en janvier. Les dates ne sont pas définies à ce jour. Vous serez informés par les voies de communications habituelles.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : frgoyrans@gmail.com





FRIENDSHIP FORCE TOULOUSE

Friendship Force Toulouse est une association dont la finalité est d'organiser ou de prendre part à des échanges culturels à visée internationale, en plus de partager des moments conviviaux entre ses adhérents.

• Du 4 au 11 juin 2024, nous avons reçu 11 ambassadeurs du club chilien de la Serena



• Du 20 au 27 septembre 2024, nous avons reçu 9 ambassadeurs du club allemand de Schwerin



• Du 10 au 16 octobre 2024, dix de nos membres ont visité le club suisse de Solothurn



Venez nous rejoindre pour participer à nos prochains projets

- Avril, mai ou juin 2025 :
 - Voyage à Limbourg (Belgique) ;
 - Voyage à Brasov (Roumanie).
- Juin 2025 : Accueil de Shizuoka (Japon)
- Octobre 2025 : Accueil de Solothurn (Suisse)

NOTA

FRIENDSHIP FORCE TOULOUSE SOUHAITE S'AGRANDIR...

L'association basée à Goyrans serait ravie d'accueillir dans ses rangs toute personne adhérent à son concept ou désireuse d'héberger un membre Friendship Force (ou plus) venu de l'étranger en délégation pour visiter notre Région (généralement une douzaine de personnes). Cet appel est principalement destiné aux habitants du sud-est toulousain afin de faciliter l'organisation et la programmation groupée des échanges. Pour information, Friendship Force est un réseau de 300 clubs répartis à l'international, offrant à ses adhérents autant de possibilités d'échanges et de rencontres avec des membres FF étrangers. En couple ou entre amis, venez découvrir une expérience humaine enrichissante. Vous souhaitez en savoir d'avantage ou vous inscrire à l'une de nos sorties ?

Contactez vite ffi.toulouse@gmail.com
et visitez le site web : <http://friendship-force-toulouse.over-blog.com>

Si vous souhaitez découvrir notre association, rendez-vous à notre prochaine assemblée générale le samedi 11 janvier 2025 à la mairie de Goyrans, de 10h à midi.



ASSOCIATIONS

BIBLIOTHÈQUE

À compter de janvier 2025, l'équipe de la bibliothèque recherche au moins 3 bénévoles supplémentaires.



À ce jour, Catherine, Layla et Eliane assurent les ouvertures au public et un renfort de ressources s'avère indispensable, car vous êtes de plus en plus nombreux à accéder à ce service.

Votre rôle : accueillir les visiteurs, enregistrer les retours et sorties des livres sur ordinateur. Bien entendu, une formation vous sera donnée.

Les permanences pourraient s'établir comme cela :

- Une ou deux personnes pour une permanence régulière tous les premiers samedis du mois (donc une fois par mois) le samedi matin de 10h à 12h
- Une ou deux personnes pour une permanence régulière toutes les semaines 1h à 2h un jour dans la semaine en dehors du mercredi et du samedi (créneaux à nous proposer)

**Pour tous renseignements veuillez contacter l'équipe en place au :
biblio.goyrans@orange.fr / biblio.goyrans@laposte.net**

ITIN'ERRANCES

Concert à Goyrans d'Itin'errances ; Le 4 octobre 2024 à 20h30 salle des fêtes de GOYRANS Itin'errances a présenté un duo de 2 artistes aux inspirations jazz et flamenco, Jérémy ROLLANDO et MAYU.

Jérémy Rollando, jeune guitariste et compositeur originaire de la région toulousaine. Autodidacte, il perfectionne sa formation en intégrant en 2014 l'école Music'halle à Toulouse. Jérémy est venu jouer pour l'tin'errances pour la troisième fois pour le bonheur des habitants de nos coteaux. Il était accompagné par Mayu chanteur, auteur, compositeur et multi-instrumentiste Brésilien. Fils de pasteur, né au Sertão, région semi-aride du nord-est du Brésil, « Le désert du Brésil ». Mayu se forge une âme de voyageur. Il est arrivé en France en 2009, et s'est installé à Astaffort à côté de Francis Cabrel. Les spectateurs se sont régalés.





LE COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes souhaite remercier les goyrans pour leur participation à la fête du village 2024. Nous avons servi 250 repas le vendredi soir et 250 le dimanche soir ! Son président Mathieu remercie tous les bénévoles qui participent tout au long de l'année au succès de ce rendez-vous incontournable !

Pour 2025, la fête aura lieu le 27, 28 et 29 juin.

Concernant le comité des fêtes le même bureau a été reconduit. Et le prochain événement est le loto qui aura lieu le **12 janvier 2025** à la salle des fêtes de goyrans.

Amicalement, le bureau du comité des fêtes



UNE NOUVELLE ANNÉE AVEC L'APE



MAIS AU FAIT, L'APE, C'EST QUOI ?

L'APE (Association des Parents d'Élèves de l'École Primaire de Goyrans), c'est bien plus qu'une simple association ! C'est un groupe dynamique de parents motivés, qui partagent la même envie : voir leurs enfants épanouis et heureux. Convivialité, bonne humeur et esprit de fête sont nos maîtres-mots ! Ici, chaque événement est une occasion de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et festive !

ET SI VOUS REJOIGNEZ L'APE ?

Que vous souhaitiez participer aux réunions, apporter vos idées, ou simplement donner un coup de main pour quelques événements, l'APE vous accueille les bras ouverts ! Ensemble, est défini chaque moment magique pour nos enfants ! Que vous soyez disponibles souvent ou seulement de temps en temps, chaque aide est précieuse !

2024 – 2025 : UNE ANNÉE REMPLIE DE SOUVENIRS INOUBLIABLES A VENIR !

Le programme de cette année :

- **Le 22/10/2024 - Soirée Ciné'pyj** : un avant-goût d'halloween avec Nanny Mc Phee ! Pyjamas, Doudous et pop-corn ! Effet garanti !





ASSOCIATIONS

- **Le 31/10/2024 - Halloween** : chasse aux bonbons dans le village et auberge espagnole pour terminer la fête en beauté ! Merci aux habitants d'avoir joué le jeu !



- **Les mardis 3/12 et 10/12 - Ventes de gâteaux** : des stands gourmands pour financer la sortie scolaire des enfants (Vente également lors du loto du comité des fêtes le 12 janvier 2025)

- **Le 17/12/2024 - Noël** : goûter de Noël, spectacle, et film magique en collaboration avec l'APEMICA, la Mairie, le TGV, le Foyer Rural, l'ALAE et le Comité des Fêtes !
- **Date à définir - Soirée Ciné'pyj** : un moment détente et fun en pyjama !
- **Date à définir (mars/avril) - Carnaval** : une célébration haute en couleurs avec l'ALAE !
- **Date à définir (avril) - Chasse aux œufs** : notre chasse traditionnelle de Pâques avec les tout-petits la maternelle (APEMICA).
- **Date à définir - Fête de l'école** : goûter rafraîchissant et suivi musical du spectacle des enfants, pour une fin d'année festive !
- **Et autres** : mais tout cela dépend des bénévoles, et c'est là que VOUS pouvez faire la différence !

Et bien sûr, chaque événement se termine par une joyeuse auberge espagnole, l'occasion parfaite pour les parents de partager un moment convivial et d'échanger en toute simplicité.

UN GRAND MERCI !

L'APE remercie chaleureusement tous les parents et bénévoles qui ont contribué au succès de cette année ! Votre énergie et votre soutien font toute la différence. Merci également à l'équipe enseignante, à la Mairie, au Comité des Fêtes, au TGV, aux associations du village et à toutes les personnes qui nous accompagnent pour que chaque fête soit un succès.

PARENTS, ON A BESOIN DE VOUS !

Chaque année, des parents actifs quittent l'APE car leurs enfants passent au collège. Pour que l'association continue d'organiser des événements mémorables pour nos enfants, nous avons besoin de renfort ! Votre énergie, vos idées et votre enthousiasme peuvent rendre cette année inoubliable pour eux !

Rejoignez-nous dès aujourd'hui, et créons ensemble de beaux souvenirs !
Pour nous contacter : apegoyrans@gmail.com

Pour l'APE, la Présidente, Jessica BIASOTTO

LA COMPOSITION DU BUREAU

PRÉSIDENTE : Jessica BIASOTTO • biasottoconsu@gmail.com • 06 52 82 55 97

TRÉSORIÈRE : Élise AIMAR • elise.aimar@hotmail.fr

TRÉSORIÈRE ADJOINTE : Émilie BAQUE • emilie.baque@gmail.com

SECRÉTAIRE : Cécile LARUE DE TOURNEMINE • cecile.laruedetournemine@gmail.com



ASSOCIATION DE CHASSE DE GOYRANS

Les dates d'ouverture de la chasse par département sont fixées pour chaque espèce par arrêté préfectoral, à chaque nouvelle saison. Cela ne signifie pas forcément que la chasse est impossible avant ces dates. Un contexte local particulier peut autoriser la chasse par anticipation ou sur une période plus étendue. **Ci-dessous l'arrêté préfectoral du 28 mai 2024 concernant l'OUVERTURE ET CLÔTURE DE LA CHASSE POUR LA CAMPAGNE 2024-2025**



Direction départementale des territoires

OUVERTURE ET CLÔTURE DE LA CHASSE POUR LA CAMPAGNE 2024-2025

(Arrêté préfectoral du 28 mai 2024)

La période d'ouverture générale de la chasse à tir et de la chasse au vol est fixée pour le département de la Haute-Garonne **DU 8 SEPTEMBRE 2024 À 7 HEURES AU 28 FÉVRIER 2025 AU SOIR**

Chasse autorisée de jour : le jour s'entend du temps qui commence 1h avant le lever du soleil au chef-lieu du département et finit 1h après son coucher (heures légales)

Les espèces de gibier figurant au tableau ci-après ne peuvent être chassées que pendant les périodes comprises entre les dates et aux conditions spécifiques de chasse suivante :

ESPÈCES DE GIBIER	Dates d'ouverture	Dates de clôture	CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE CHASSE	ESPÈCES DE GIBIER	Dates d'ouverture	Date de clôture	CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE CHASSE
-GIBIER SÉDENTAIRE-				-GIBIER DE MONTAGNE-			
PETIT GIBIER							
Perdrix grise	08/09/2024	17/11/2024	Plan de gestion perdrix rouge : de l'Auta et Hers-Ariège. Plan de gestion faisain : Save-Garonne, Nère-Louge et Terre-Lauragaise. Voir dispositions des arrêtés préfectoraux en vigueur.	Isard	08/09/2024	28/02/2025	Plan de chasse légal. Présentation obligatoire des isards prélevés au correspondant local habilité par la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Garonne. Chasse autorisée en temps de neige. Tir à balles ou à l'arc. Traque et battue interdites.
Perdrix rouge	08/09/2024	17/11/2024					
Faisain	08/09/2024	19/01/2025					
Lièvre	08/09/2024	28/02/2025	Tir du lièvre autorisé uniquement du 6 octobre au 15 décembre 2024 inclus. Plan de gestion cynégétique en vigueur. Voir dispositions de l'arrêté préfectoral en vigueur.	Galliformes de montagne			Carnet de prélèvement galliforme obligatoire. Un prélèvement pourra être autorisé par arrêté préfectoral spécifique en fonction de l'état des populations et du succès de leur reproduction.
Lapin de garenne	08/09/2024	31/01/2025	Plan de gestion cynégétique. Voir dispositions de l'arrêté préfectoral en vigueur.	Perdrix grise de montagne	29/09/2024	03/11/2024	Les lâchers de perdrix grises d'élevage sont interdits dans le pays cynégétique des Pyrénées centrales défini dans le Schéma départemental de gestion cynégétique. Plan de gestion cynégétique en vigueur, voir les dispositions de l'arrêté préfectoral.
Renard	01/06/2024	07/09/2024	Toute personne autorisée à chasser le chevreuil ou le sanglier avant l'ouverture générale peut également chasser le renard à partir du 1 ^{er} juin selon les modes de chasse autorisés	Lagopède	15/09/2024	20/10/2024	Voir les dispositions de l'arrêté préfectoral d'attribution.
	08/09/2024	28/02/2025	Chasse autorisée tous les jours. La chasse en temps de neige du renard est autorisée.	Grand Tétras			L'arrêté ministériel du 1 ^{er} septembre 2022 suspend la chasse pour une durée de 5 ans.
-OISEAUX DE PASSAGE-							
<i>Arrêté du 24 mars 2006 relatif à l'ouverture de la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau. Arrêté du 19 janvier 2009 relatif aux dates de fermeture de la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau.</i>							
Blaireau – Belette – Fouine – Hermine – Martre – Putois – Ragondin – Rat musqué- Vison d'Amérique- Chien Viverrin- Raton Laveur	08/09/2024	28/02/2025	Pour le ragondin et le rat musqué la chasse en temps de neige est autorisée.	Caille des blés	31/08/2024 – 20/02/2025		Plan de gestion cynégétique en vigueur. Un prélèvement maximum par chasseur est fixé à 45 oiseaux dont 5 oiseaux par jour.
Corbeau Freux – Corneille noire – Étourneau – Geai – Pie bavarde	08/09/2024	28/02/2025		Tourterelle des bois			Chasse suspendue pour moratoire
-GRAND GIBIER-							
Sanglier	Plan de gestion départemental : voir dispositions de l'arrêté préfectoral. Tir à balles ou à l'arc. Chasse en temps de neige autorisée. L'agrainage du sanglier est interdit toute l'année sauf dérogation administrative.			Pigeon ramier (palombe)	08/09/2024 – 20/02/2025	Pour le pigeon ramier du 11 au 20 février le tir est autorisé uniquement à poste fixe, matérialisé de main d'homme, au posé dans les arbustes à l'aide d'appellants vivants ou artificiels.	Chasse en palombière voir plan de gestion « palombe » en vigueur. Chasse en temps de neige autorisée, à poste fixe matérialisé de main d'homme, sans chien, fusil déchargé et sous étui à l'aller et au retour, uniquement dans le pays cynégétique des Pyrénées centrales défini dans le Schéma départemental de gestion cynégétique.
	01/06/2024	14/08/2024	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût par les détenteurs d'une autorisation préfectorale.				
	15/08/2024	31/03/2025	Chasse en battue à l'approche ou à l'affût.				
	01/04/2025	31/05/2025	Chasse à l'approche ou à l'affût par les détenteurs d'une autorisation préfectorale.	Bécasse des bois	08/09/2024 – 20/02/2025		Plan de Gestion Cynégétique en vigueur. Un prélèvement maximum par chasseur est fixé à 30 oiseaux par an, dont 6 par semaine, dont 3 oiseaux par jour, pour la saison cynégétique. Carnet de prélèvement obligatoire ou application « chassadapt ». Si le carnet de prélèvement est utilisé les oiseaux prélevés doivent être notés par le chasseur et munis du dispositif de marquage sur le lieu du prélèvement.
Cerf – Biche	Plan de chasse légal. Tir à balles ou à l'arc. Chasse en temps de neige autorisée.			et autres espèces			Arrêté du 24 mars 2006 relatif à l'ouverture de la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau. Arrêté du 19 janvier 2009 relatif aux dates de fermeture de la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau.
	01/09/2024	07/09/2024	Chasse à l'approche ou à l'affût par les détenteurs d'une autorisation préfectorale individuelle.				
	08/09/2024	28/02/2025	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.				
Chevreuil	Plan de chasse légal. Tir à balles, à l'arc ou à plombs n° 1, 2, 3. Chasse en temps de neige autorisée.			-OISEAUX D'EAU-			
	01/06/2024	07/09/2024	Chasse à l'approche ou à l'affût par les détenteurs d'une autorisation préfectorale individuelle.	<i>Arrêté du 24 mars 2006 relatif à l'ouverture de la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau. Arrêté du 19 janvier 2009 relatif aux dates de fermeture de la chasse aux oiseaux de passage et au gibier d'eau.</i>			
	08/09/2024	28/02/2025	Chasse en battue, à l'approche ou à l'affût.	La chasse du gibier d'eau à la passée est autorisée à partir de deux heures avant le lever du soleil au chef-lieu du département et jusqu'à deux heures après son coucher sur les fleuves, rivières, canaux, réservoirs, lacs, étangs et nappes d'eau : la recherche et le tir de ces gibiers ne sont autorisés qu'à distance maximale de trente mètres de la nappe d'eau sous réserve de disposer du droit de chasse sur celle-ci. Ces dispositions s'appliquent également pour la chasse en temps de neige de ces espèces. Sur le Domaine Public Fluvial (Garonne, Ariège, Salat, Tarn), la chasse au gibier d'eau ne peut être pratiquée que par les titulaires d'une autorisation délivrée par le locataire du droit de chasse.			

La période d'ouverture de la chasse à courre, à cor et à cri est fixée du 15 septembre au 31 mars. La vénerie sous terre peut être pratiquée pour les renards, ragondins et blaireaux du 15 septembre au 15 janvier par équipages autorisés.

- Sont interdits : le tir des pouillards, la chasse de la perdrix, du faisain à l'affût, soit à l'agrainée, soit à proximité d'abreuvoirs, la chasse de la marmotte.
- La chasse à tir est suspendue les mardis et vendredis de chaque semaine pour les gibiers sédentaires, à l'exclusion des gibiers soumis au plan de chasse, du sanglier et du renard.
- La suspension ne s'applique pas lorsque ces jours sont des jours fériés.
- La chasse en temps de neige est interdite. Toutefois, il est dérogé à cette disposition dans les conditions définies ci-dessus (conditions spécifiques de chasse).
- Les entraînements des chiens (arrêtés ministériels des 21/05/2005 et 15/11/2006) : Accord obligatoire du (des) propriétaire(s) ou titulaire(s) du droit de chasse sur les parcelles où est réalisé l'entraînement.
- Chiens d'arrêt, spaniels et retrievers, tous les jours entre le 30 juin et le 15 avril, pas de tir.
- Chiens courants : entraînement possible de l'ouverture de la chasse au 31 mars.
- Dans les établissements professionnels de chasse à caractère commercial et les enclos de chasse attenants à une habitation, définis à l'article L424-3 du code de l'environnement, la chasse des oiseaux d'élevage d'espèces suivantes : perdrix rouge, perdrix grise et faisain de chasse, est autorisée jusqu'au dernier jour de février.
- La chasse au vol est ouverte à compter du 8/09/2024 jusqu'au 28/02/2025 en application des arrêtés ministériels fixant les dates pour la chasse des espèces d'oiseaux.

Règles de sécurité à la chasse

- Par arrêté préfectoral du 6 décembre 1982 :

- Il est interdit de faire usage d'armes à feu sur les routes et chemins publics, ainsi que sur les voies ferrées ou dans des emprises ou enclos dépendant des chemins de fer.
- Il est interdit à toute personne placée à portée de fusil d'une de ces routes, chemins ou voies ferrées, de tirer dans cette direction ou au-dessus. Il est également interdit de tirer en direction des lignes de transport électrique ou de leurs supports.
- Il est enfin interdit à toute personne placée à portée de fusil des stades, lieux de réunions publiques en général, et habitations particulières (y compris caravanes, remises, abris de jardins), ainsi que des bâtiments et constructions dépendant des aéroports, de tirer en leur direction.
- La chasse en battue du grand gibier et du renard est soumise aux dispositions de l'annexe 1 du schéma départemental de gestion cynégétique relatif aux consignes de chasse en battue dans le département de la Haute-Garonne.
- La pratique de la chasse à l'arc est soumise aux conditions prévues par l'arrêté du 18 août 2008 modifié par l'arrêté du 12 juillet 2012.
- Armes et munitions, procédés ou modes de chasse prohibés : arrêté ministériel du 1^{er} août 1986 modifié.



MAISON POUR TOUS VOTRE MAIRIE S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La mairie a souhaité doter notre nouveau bâtiment communal - la Maison pour Tous - d'une infrastructure de production d'énergie renouvelable à partir de l'énergie solaire, largement disponible dans notre région.

Plusieurs raisons nous ont guidé dans le choix de mettre en œuvre un champ photovoltaïque sur la toiture de la Maison pour Tous :

• 1 - Réduction des coûts énergétiques

Les panneaux solaires permettent de produire de l'électricité à partir d'une source renouvelable, ce qui peut réduire considérablement les factures d'électricité pour ce bâtiment.

• 2 - Impact environnemental

En utilisant l'énergie solaire, la mairie contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, participant ainsi activement à la lutte contre le changement climatique.

• 3 - Autonomie énergétique

Les panneaux solaires aideront la mairie à devenir plus autonome en matière d'énergie, réduisant ainsi sa dépendance aux fournisseurs d'énergie traditionnels.

• 4 - Exemplarité

En installant des panneaux solaires, la mairie souhaite donner l'exemple à ses habitants et encourage les initiatives écologiques au sein de la communauté.

• 5 - Subventions et aides financières

Des subventions et aides financières sont disponibles pour l'installation de panneaux solaires, ce qui diminue les coûts réels du projet.

Les élus ont fait le choix de l'option 'Autoconsommation avec revente de surplus', ce qui signifie que l'électricité produite au niveau de la toiture du bâtiment sera prioritairement consommée sur place en circuit court, le surplus étant réinjecté dans le réseau si la production des panneaux photovoltaïques venait à dépasser la consommation instantanée du bâtiment.

Techniquement, le champ photovoltaïque posé en surimposition sur la toiture de la Maison pour Tous, est constitué d'un ensemble de 28 modules bi-face transparents d'une puissance individuelle de 425Wc (Watt-crête).



Le champ ainsi constitué présente un potentiel de production d'électricité instantané de 12Kwc (kilowatt crête) ; cette puissance théorique varie constamment en fonction de l'orientation et de l'intensité des rayons lumineux reçus par les panneaux. Les panneaux sont garantis 30 ans avec une baisse maximale de rendement de 15 % à l'issue des 30 ans. L'installation est ainsi conçue pour durer 30 ans et plus.

Chaque panneau est équipé d'un micro-onduleur permettant de convertir le courant d'électricité continu produit par le panneau en courant alternatif utilisable sur place et par le réseau.

Cette architecture désormais courante permet d'éviter qu'en cas de panne d'un composant toute l'installation ne soit impactée par la panne – dans ce cas, seul le panneau concerné sera mis en suspens, le reste de l'installation continuera de produire normalement. Sur base de l'ensoleillement moyen dans la région, la production annuelle du champ photovoltaïque est estimée à 15 400 Kwh (Kilowatt-heure) et la consommation annuelle estimée du bâtiment de 12 000 Kwh.

Sur la base des tarifs de l'électricité du réseau en vigueur, il est attendu un retour sur investissement de l'installation en 9 ans, qui pourrait se raccourcir encore si les tarifs de l'électricité venaient à augmenter plus que l'inflation sur les années à venir. Le temps de retour écologique de l'installation (coût carbone complet de l'installation moins gain carbone de la production d'énergie propre) est estimé à 1 année et demie, ce qui est particulièrement performant.

En résumé, l'installation de panneaux photovoltaïques sur la Maison pour Tous de Goyrans est économiquement viable et écologiquement bénéfique, avec un retour sur investissement rapide et une réduction significative des émissions de CO₂.

Pour toute question à ce sujet, écrivez à mairie@goyrans.fr



LA RNR ET CONFLUENCES

La RNR et Confluences très fortement soutenues par les Goyranais, le conseil municipal en particulier, ont décidé d'entreprendre la préservation du Moulin de Goyrans.

Sous la maîtrise d'œuvre de la RNR Garonne Ariège et de Confluences, une équipe de bénévoles a réalisé un grand nettoyage du moulin de Goyrans. Une préservation des vieilles pierres devrait suivre et pourquoi pas, avec le temps rétablir, retrouver le fil de l'eau d'antan.





BRAVO A NOTRE CHAMPIONNE !

Du haut de ses 14 ans, **Léna Marfaing**, ne peut que nous surprendre !

En effet, cette jeune Goyranaise, bien dans ses baskets et dans sa tête, pratique depuis l'âge de 4 ans un sport pas très commun et pas suffisamment connu : **du Pole Dance.**

Aujourd'hui, Léna est en 3^e au collège de Pins-Justaret. Sa matière préférée est l'histoire. Elle adore lire des romances et pratique également le golf. Léna a toujours réussi à mener à bien ses études (elle a 18 de moyenne générale), ses entrainements sportifs (2 fois par semaine) et ses compétitions.

Si Léna a bien voulu nous parler de son sport, c'est justement pour faire changer l'image que nous pourrions en avoir. La Pole Dance a changé de dimension et Léna veut le faire savoir.

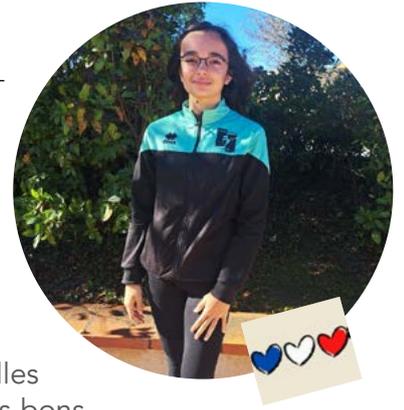
C'est un sport très physique, qui demande de la souplesse et de la force. Le corps tient sur la barre grâce à des accroches au niveau des bras, des jambes, des chevilles, des genoux, des aisselles. C'est pour cela que la tenue vestimentaire appropriée pour ce sport est très peu couvrante. Il s'agit d'une néces-

sité physique. Il est donc nécessaire d'avoir une tenue proche des maillots de bain.

Pour arriver à faire de belles figures, il faut engager les bons muscles au bon moment, pour rendre les mouvements aériens. L'objectif est ensuite de les enchaîner pour arriver à faire une chorégraphie en associant de la danse et de la mise en scène.

Tous ces efforts et entrainements ont payé, puisque Léna a décroché en avril dernier, **la médaille d'argent** au championnat inter-régional Sud-Ouest et en mai dernier, **la médaille d'or** au championnat de France à Lyon ! Une année remplie de belles médailles.

Et ce n'est pas fini ! En décembre prochain, Léna s'envolera à Rome pour participer au championnat du Monde.



Sarmo tittu con te !



CONNAISSEZ-VOUS LA POLE DANCE ?

La **pole dance** est une discipline qui mêle danse et acrobaties autour d'une barre. Cela nécessite force et souplesse pour évoluer avec grâce.

Beaucoup de personnes pensent aux strip-teaseuses lorsque l'on parle de pole dance. Pourtant, cette danse est née dans les cirques forains itinérants allant de ville en ville où des foraines se déplaçaient autour des poteaux pour distraire les spectateurs.

À partir des années 1990, les professeurs de danse et de fitness ont utilisé la pole comme un accessoire d'entraînement et d'expression corporelle à part entière : la pole dance est alors

devenue une discipline artistique et sportive faisant de plus en plus d'adeptes.

En 2016 la pole dance est reconnue comme une discipline sportive et artistique par la Fédération française de danse, au sein de laquelle elle dispose désormais d'une représentante, ainsi que par le ministère de la Jeunesse et des Sports. En 2017 la pole dance est reconnue comme un sport à part entière par l'Association mondiale des fédérations internationales de sport.

La pole aspire aujourd'hui à être reconnue comme discipline olympique.



QUELQUES PHOTOS SOUVENIRS DE NOS MOMENTS PARTAGÉS EN 2024





INFOS PRATIQUES

LA MAIRIE DE GOYRANS VOUS ACCUEILLE :

Les lundis : 9h à 12h et de 14h à 18h

Les mardis : 15h à 19h

Les mercredis : 9h à 12h (hors vacances scolaires)

Les jeudis : 14h à 18h

Les vendredis : 14h à 17h

Téléphone : 05 61 76 35 64

Mail : mairie@goyrans.fr

RDV possible avec Madame le Maire les lundis, le samedi matin ou les soirs de la semaine après 18h.

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

URGENCES SMS : 114 

EUROPE : 112

ALLÔDOCTEUR : 39 66

RESOGARDE : 32 37

URGENCE EAU SICOVAL (WEEK-ENDS
ET JOURS FÉRIÉS) : 05 62 24 76 91

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19



TOUS À VOS AGENDAS !

8 décembre 2024 à 17h

Concert de Noël à l'église de Goyrans

**Les 3 et 10 décembre 2024
(jours du marché)**

Ventes de gâteaux, des stands gourmands pour financer la sortie scolaire des enfants (APE)

Le 17 décembre 2024 - Noël

Goûter de Noël, spectacle et film magique en collaboration avec l'APEMICA, la Mairie, le TGV, le Foyer Rural, l'ALAE et le Comité des Fêtes

10 janvier 2025 à 19h30

Cérémonie des vœux du maire

12 janvier 2025

Loto du comité des fêtes

8 février 2025 à 16h

Spectacle pour enfants - la petite Roulotte

8 au 15 mars 2025

Exposition NA(t)ÏVE Peintures
Anne Vingès / Michèle Teysseyre

Les 7 et 8 juin 2025

Exposition des Artistes Goyranais

Les 27, 28 et 29 juin 2025

Fête du village

